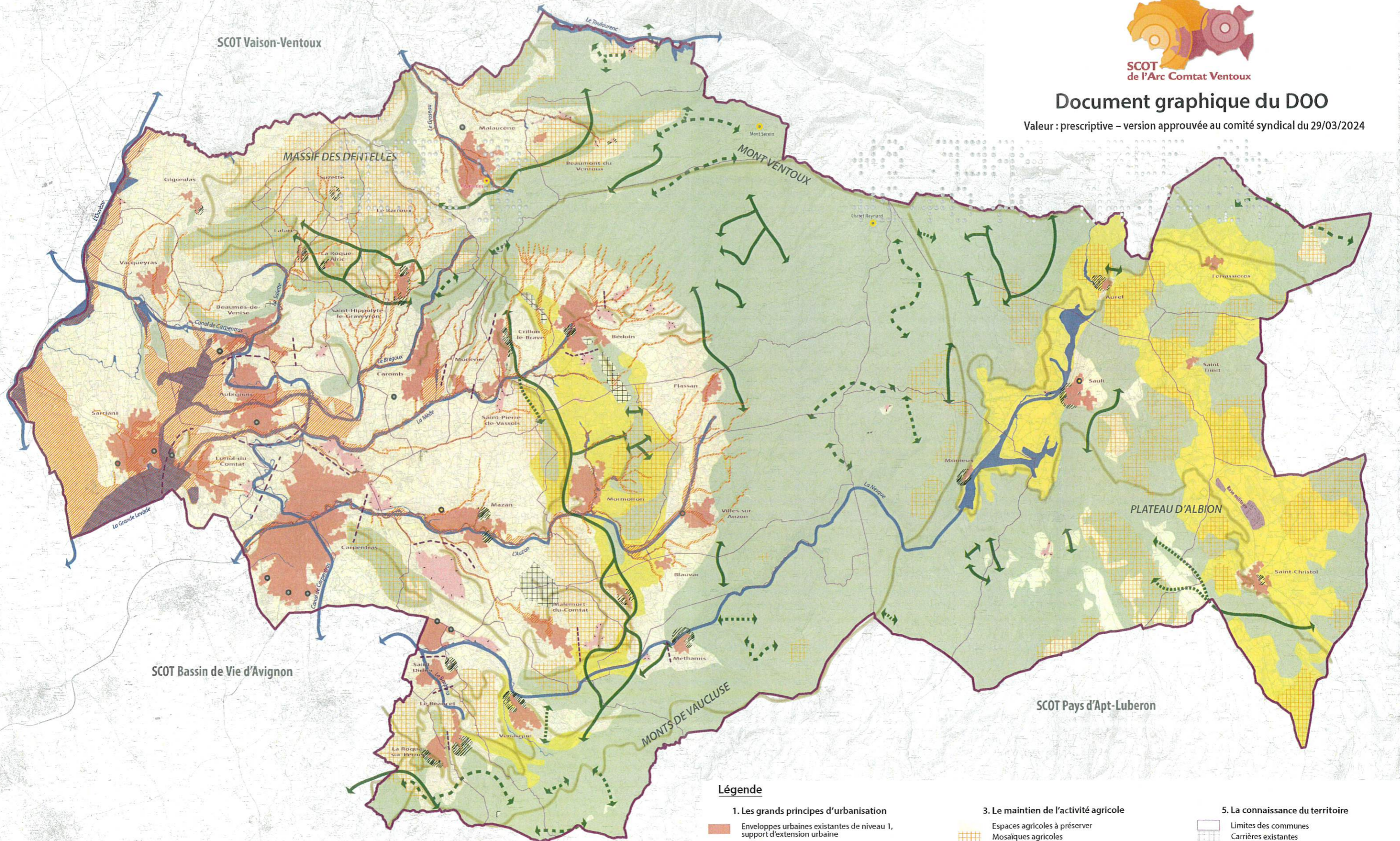


# Document graphique du DOO

Valeur : prescriptive – version approuvée au comité syndical du 29/03/2024



## Légende

### 1. Les grands principes d'urbanisation

- Enveloppes urbaines existantes de niveau 1, support d'extension urbaine
- Enveloppes urbaines existantes de niveau 2, non support d'extension urbaine et devant se limiter au plus près du bâti existant à la date d'approbation du SCOT
- Coupures d'urbanisation à maintenir
- Ecrins paysagers à préserver
- Zones inconstructibles selon les PPRI en vigueur

### 2. Les secteurs de projets

- Projet d'unité touristique nouvelle
- ZAE existantes
- Projets d'extension ZAE existantes
- Projets de ZAE nouvelles, de niveau stratégique

### 3. Le maintien de l'activité agricole

- Espaces agricoles à préserver
- Mosaïques agricoles

### 4. La trame verte et bleue et les paysages

- Espaces naturels et forestiers à préserver : réservoirs de biodiversité, espaces protégés réglementairement et espaces naturels ordinaires
- Réservoirs de biodiversité agricoles
- Corridors de biodiversité à maintenir
- Corridors de biodiversité à conforter / à restaurer
- Réservoirs de biodiversité humides et aquatiques
- Corridors de biodiversité humides et aquatiques
- Lignes de crêtes à préserver de l'urbanisation

### 5. La connaissance du territoire

- Limites des communes
- Carrières existantes
- Base militaire de Saint-Christol d'Albion
- Stations du Mont Serein et du Chalet Reynard

Sources : SCAN Express 25 2018/IGN - PPAR 2017 - 2020  
Etude TVB Ventoux - SMAEMV 2016

Réalisation : Service Gestion et Valorisation de la Donnée,  
CoVe - 2019





43 7344 PAF 24  
42 40 40 04 04 24

43 7344  
42 40 40